

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 30 MARS 2015 À 08 HEURES 30 Syndicat mixte pour le SCOTERS à Strasbourg

**Présents** : M. Jacques BIGOT, M. Bernard FREUND, M. Alain JUND, M. Jean-Marc WILLER

**Absents excusés** : M. Yves BUR, M. Claude KERN, M. Eric KLÉTHI, Mme Anne-Pernelle RICHARDOT, M. Justin VOGEL, M. Etienne WOLF

### 17- 2015 Modification simplifiée n°1 du POS d'Ernolsheim-sur-Bruche (commune voisine)

#### **Description de la demande**

La commune d'Ernolsheim-sur-Bruche a transmis au Syndicat mixte pour le SCOTERS le dossier de modification simplifiée n°1 de son POS.

La modification simplifiée n°1 du POS d'Ernolsheim-sur-Bruche vise la suppression d'un emplacement réservé dont la commune n'a plus l'utilité.

*Le Bureau syndical  
Vu l'avis de la commission compatibilité  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
décide de faire part de l'avis suivant :*

***Au regard des orientations du SCOTERS, le projet de modification simplifiée n°1 du POS d'Ernolsheim-sur-Bruche n'appelle pas de remarque particulière.***

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 02/04/2015

La publication le 02/04/2015

Strasbourg, le 02/04/2015

Le Président  
Jacques BIGOT

